

## Communiqué de presse

Le 18 octobre 2019

### « Préparer l'avenir ensemble » : l'accord novateur relatif à la mise en place du Comité Social et Économique Matmut

**Le Comité Social et Économique (CSE) de l'UES Matmut entrera en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2020. L'accord « Préparer l'avenir ensemble » signé le 11 octobre dernier concrétise une démarche coopérative et participative en matière de dialogue social, dans l'intérêt de l'Entreprise et de l'ensemble de ses salariés.**

Le Groupe Matmut annonce la signature le 11 octobre dernier de l'accord relatif à la mise en place du Comité Social et Économique\*. Signé par la Direction, la CFDT, la SN2A-CFTC et la CFE-CGC, cet accord « *Préparer l'avenir ensemble* » s'inscrit dans la continuité de l'accord UES MATMUT signé en mai 2018 « *Se donner les moyens d'un dialogue social et économique dynamique, responsable et de qualité* » et dans la perspective des élections professionnelles de novembre prochain.

**Nicolas Gomart, Directeur Général du Groupe Matmut a déclaré :** « *Le Groupe Matmut a toujours considéré le dialogue social comme essentiel à la conciliation de la performance économique et sociale de l'Entreprise et nous souhaitons continuer à le faire progresser. La signature de l'accord CSE qui nous permet de nous projeter vers l'avenir avec encore plus d'ambition partagée en est une nouvelle illustration* ».

L'accord CSE se veut particulièrement novateur, avec un plan de travail annuel, des commissions spécialisées, qui ont toutes un rôle de préparation de l'avenir et sont en lien direct avec les enjeux stratégiques, économiques et sociaux de l'Entreprise, une représentation de proximité ou encore la reconnaissance et la valorisation des parcours syndicaux (avec une certification par l'Université Paris Dauphine).

**Olivier Ruthardt, Directeur Général Adjoint du Groupe Matmut, en charge des Ressources Humaines et des Relations Sociales souligne :** « *Cet accord CSE, c'est avant tout l'histoire d'une négociation, dont la préparation a commencé dès 2018, avec notamment la signature à l'unanimité d'un accord de méthode. Nous avons également mis en place une enquête auprès des 6 200 collaborateurs du Groupe, par un organisme extérieur, sur la perception et les ambitions du dialogue social dans l'Entreprise. Je tiens à insister sur le temps investi et la haute tenue des échanges, avec une dizaine de réunions de négociation qui ont permis d'aborder avec efficacité l'ensemble des thématiques. Dans son élaboration, l'accent a été mis sur un apprentissage commun à l'ensemble des parties-prenantes, avec notamment une méthodologie partagée ainsi que la mise en place d'outils digitaux, notamment un registre numérique, pour faciliter la réactivité et les échanges* ».

**Voir les 8 points clés de l'accord, dans l'infographie jointe**

#### Repères :

- ✓ 30 mai 2018 : signature d'un accord de méthode "Se donner les moyens d'un dialogue social et économique dynamique, responsable et de qualité".
- ✓ Mai 2019 : lancement de la négociation.
- ✓ 9 octobre : signature de l'accord de reconnaissance de l'UES Matmut.
- ✓ 9 octobre : signature de l'accord relatif à la mise en place du vote électronique.
- ✓ 10 octobre : signature du protocole d'accord préélectoral, en vue de l'élection des membres du futur CSE.
- ✓ 11 octobre : signature de l'accord relatif à la mise en place du CSE.
- ✓ 12 novembre au 21 novembre : 1<sup>er</sup> tour des élections CSE.
- ✓ 1<sup>er</sup> janvier 2020 : mise en place du CSE de l'UES Matmut, pour une mandature de 4 ans.

\* Les dispositions nouvellement entrées en vigueur dans le cadre de l'Ordonnance n° 2017-1386 du 22 septembre 2017, relative à la nouvelle organisation du dialogue social et économique dans l'entreprise et favorisant l'exercice et la valorisation des responsabilités syndicales, ont pour conséquence de fusionner les Instances Représentatives du Personnel préexistantes (CE, CHSCT, Délégués du Personnel) au sein d'un nouveau Comité Social et Économique (CSE).

L'accord CSE est pleinement intégré à la dynamique de construction, au sein du Groupe Matmut, d'un dialogue social nourri, exigeant et de qualité, constructif et pragmatique, avec des accords et mesures innovants (29 accords, avenants compris, signés depuis 2017), parmi lesquels :

- La création, au sein de l'accord en faveur de l'emploi des personnes en situation de handicap et des proches aidants d'un régime de solidarité innovant au profit des salariés proches aidants, notamment des parents d'enfants en situation de handicap (implication récompensée par le Prix Entreprise et Salariés Aidants 2018).
- Le premier accord sur la qualité de vie au travail, signé en mai dernier. Faire de tous des acteurs de la qualité de vie au travail, enrichir les relations de travail, faciliter les apprentissages et encourager les initiatives, concilier les temps de vie, renforcer la démarche d'accompagnement et d'écoute sont les thématiques principales de cet accord.
- La mise en place d'une Agence Missions Internes, afin de développer les mobilités et les nouvelles modalités d'exercice des missions professionnelles.

## ACCORD RELATIF À LA MISE EN PLACE DU COMITÉ SOCIAL ET ÉCONOMIQUE

### « PRÉPARER L'AVENIR ENSEMBLE »

Signé par CFDT, SN2A-CFTC et CFE-CGC le 11 octobre 2019

entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2020 pour une durée déterminée jusqu'au 31 décembre 2023

8

Les **8** points clés de l'accord

**AVANT**

CE

+

CHSCT

+

DP

**APRÈS**

CSE

Comité Social et Économique

### > Un Comité Social et Économique

Unique, Stratégique et Transverse

- Présidé par l'employeur
- 29 membres titulaires élus par les salariés de l'UES MATMUT
- 29 membres suppléants élus pouvant remplacer les titulaires absents
- 1 représentant syndical par Organisation Syndicale Représentative

### > Un statut pour le suppléant

- Les membres élus suppléants sont également représentants de proximité
- La faculté pour chaque organisation syndicale ayant au moins un membre élu titulaire au CSE d'inviter un membre élu suppléant à assister à la réunion en qualité d'auditeur libre
- L'organisation d'une réunion annuelle de tous les membres élus, titulaires et suppléants, pour évoquer la Politique Économique et Sociale de l'Entreprise

### > Des commissions spécialisées

- Orientations Stratégiques de l'Entreprise (adossé sur le plan stratégique Matmut)
- Situation économique et financière de l'Entreprise (les comptes annuels de l'Entreprise)
- Politique Sociale de l'Entreprise (le rapport annuel sur la politique sociale, les conditions de travail et l'emploi)
- Les projets importants de l'Entreprise (exemples : Parcours Sociétaire, SMART, ...)
- Gestion du budget des Activités Sociales et Culturelles (plus de 5 millions d'euros en 2019) au bénéfice des salariés de l'Entreprise

- Commission Santé Sécurité Conditions de Travail et Qualité de Vie au Travail (CSSCT-QVT)  
*Au sein de la CSSCT : 7 référents HSCT sont désignés au sein des 7 territoires de proximité des représentants de proximité (RP)*
- Commission Stratégie & Économique
- Commission Prospective Métiers Compétences Digital
- Commission Considération Professionnelle et Reconnaissance Sociale
- Commission Activités Sociales et Culturelles (ASC) et Commission des Marchés des ASC

(\*) Qu'est-ce qu'un avis du CSE ? C'est une résolution adoptée en réunion du CSE indiquant un avis collectif complété, le cas échéant, d'observations et/ou de vœux

### > Flash Direction CSE

Diffusé à l'issue de la réunion sur Matmut Connect  
Chaque réunion du CSE comprend l'ordonnancement suivant des sujets :

- champ stratégique et économique,
- champ organisationnel, social,
- champ des questions collectives et individuelles significatives,
- champ relatif aux activités sociales et culturelles

### > Un plan de travail annuel

Un plan de travail annuel précisant le calendrier des travaux du CSE, des Commissions et des Représentants de proximité (délais, livrables, suivi)

Pour se donner le temps de préparation nécessaire pour les travaux du CSE et la fabrique des avis (\*)

Au plus proche des salariés  
(7 territoires de proximité : les 6 délégations d'agences + le Siège social)

### > Des représentants de proximité

Sur le territoire de la France, 70 représentants de proximité désignés par le CSE

- Contribuer au partage d'informations entre les salariés et les membres du CSE et la Direction/le management de proximité/la fonction RH
- Veiller à et promouvoir la qualité relationnelle au travail et participer à l'accompagnement des salariés par l'écoute, par la prévention, par la médiation
- Observer et analyser les signaux sociaux émanant des sites de travail pour faire progresser la qualité du travail, la qualité des relations de travail

Au plus proche des métiers  
(2 catégories : les Métiers de la Relation et de la Gestion et les Métiers Support)

### > Reconnaissance et valorisation

Un dispositif de reconnaissance et de valorisation des missions et des compétences des représentants du personnel

- Une possibilité élargie d'exercer une mission de représentant du personnel à temps plein tout en conservant un lien avec une activité professionnelle
- Mise en place d'une École du Dialogue Social au sein de l'Académie Matmut (formations internes complémentaires et possibilité de s'engager dans un dispositif de reconnaissance officielle des compétences acquises avec Paris Dauphine)
- Mise en place d'entretiens tout au long de l'exercice d'un mandat de représentant du personnel (entretien de début de mandat, entretien de fin de mandat et de reprise d'activité)

### > Mise en œuvre

1<sup>er</sup> tour des élections CSE du mardi 12 novembre 2019 à 09h00  
au jeudi 21 novembre 2019 à 18h30  
Mise en place du CSE de l'UES MATMUT 2020>2023

JANV. 2020

1

 RESSOURCES HUMAINES ET RELATIONS SOCIALES | BD

**A propos du Groupe Matmut**

Avec plus de 3,8 millions de sociétaires et 7,2 millions de contrats d'assurance gérés, le Groupe Matmut est un acteur majeur sur le marché français de l'assurance. Il offre à tous – particuliers, professionnels, entreprises, associations – une gamme complète de produits d'assurance des personnes et des biens (auto, moto, bateau, habitation, responsabilités, protection de la famille, santé, protection juridique et assistance) et de services financiers et d'épargne (crédits auto, projet, assurance emprunteur, livret d'épargne, assurance vie...). Le Groupe Matmut compte aujourd'hui 6 200 collaborateurs. La SGAM Groupe Matmut a réalisé un chiffre d'affaires de plus de 2,2 milliards d'euros en 2018. Plus d'informations sur [www.matmut.fr](http://www.matmut.fr) et [presse.matmut.fr](http://presse.matmut.fr)

**Contact presse**

Guillaume Buiron / 02 35 63 70 63 / [buiron.guillaume@matmut.fr](mailto:buiron.guillaume@matmut.fr)